

République française
COTE D'OR
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2011-014 - Séance du 14 avril 2011

Nombre de Conseillers
- Afférents au Conseil: 10
- En exercice: 10
- Qui ont pris part à la délibération: 8

Date de convocation: 05 avril 2011
Date d'affichage: 15 avril 2011

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de BEAUNE et publication ou notification du 16/04/2011

Le quatorze avril deux mille onze à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Denis BERTHOUX, Maire

Etaient présents:

BERTHOUX Denis, LUCOTTE Jean-Marc (procuration), GIRARD François, GUERIN Patrick, CHOPIN René, CORNESSE Jean-Pierre, PATRIAT Elisabeth, QUIGNARD Jean-Pierre

Absents : DESNOYER Fabrice, PAJOT Marc

Secrétaire: GUERIN Patrick

Objet : CLOTURE DE COMPTABILITES INACTIVES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de CREANCEY, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- de clore les comptabilités suivantes inactives : BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE – BATIMENT INDUSTRIEL TAINTURIER – LOTISSEMENT LARREY DE LA TOUR
- et d'intégrer l'ensemble de l'actif et du passif de ces comptabilités dans le BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2011, à savoir :

TRANSPORT SCOLAIRE

Excédent d'investissement 52 590,00 €
Excédent de fonctionnement 38 667,71 €

BATIMENT INDUSTRIEL TAINTURIER

Déficit d'investissement 8 807,71 €
Excédent de fonctionnement 38 667,71 €

LOTISSEMENT LARREY DE LA TOUR

Excédent de fonctionnement 0,37 €

Fait, délibéré et signé en séance, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,
Le Maire,
BERTHOUX Denis

Certifié exécutoire en application de l'article 1^{er} de la loi n° 82623 du 22 juillet 1982 et du CGCT.

Acte publié le 20 janvier 2011



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 15/04/2011
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/04/2011